

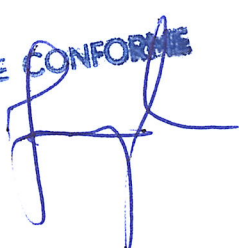
FONDATION D'ENTREPRISE EUROVIA

Siège social : 1973 BD DE LA DEFENSE - 92000 NANTERRE

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2021

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



FONDATION D'ENTREPRISE EUROVIA

BILAN ACTIF				
	31.12.2021			31.12.2020
	VALEUR BRUTE	AMORT. PROV.	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés				
Créances d'exploitation				
Actif de trésorerie				
Banque	283 512,75		283 512,75	288 094,17
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	283 512,75	0,00	283 512,75	288 094,17
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF	283 512,75	0,00	283 512,75	288 094,17

FONDATION D'ENTREPRISE EUROVIA

BILAN PASSIF		
	31.12.2021	31.12.2020
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres		
Réserves		
Report à nouveau	90 075,96	94 154,25
Résultat de l'exercice	15 809,84	-4 078,29
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL I - FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	105 885,80	90 075,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II - PROVISIONS	0,00	0,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126,95	18,21
Autres dettes - Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	177 500,00	198 000,00
TOTAL III - DETTES	177 626,95	198 018,21
Produits constatés d'avance		
TOTAL PASSIF	283 512,75	288 094,17

FONDATION D'ENTREPRISE EUROVIA

COMPTE DE RESULTAT		
	31.12.2021	31.12.2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de Marchandises		
Prestations de services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Dons		
Cotisations		
Legs et donations		
Produits liés à des financements réglementaires	200 000,00	200 000,00
Autres produits		
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	200 000,00	200 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	745,16	133,29
Impôts, taxes et versements assimilés		
Rémunération du personnel		
Charges sociales		
Subventions accordées par l'association	178 000,00	198 500,00
Autres charges de gestion courantes	5 445,00	5 445,00
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
TOTAL II - CHARGES D'EXPLOITATION	184 190,16	204 078,29
TOTAL III - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	15 809,84	-4 078,29
Produits financiers	0,00	0,00
Charges financières		
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00
TOTAL V - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (III + IV)	15 809,84	-4 078,29
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
TOTAL VI - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
Impôts sur les sociétés		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	15 809,84	-4 078,29
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0,00	0,00
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0,00	0,00

ANNEXE AUX COMPTES

La prorogation de la Fondation d'Entreprise Eurovia a été autorisée par le conseil d'administration du 28 juin 2019 par le préfet des Hauts de Seine suivant arrêté du 25 novembre 2019 publiée au Journal Officiel du 7 mars 2020. Le montant du programme d'action pluriannuel de cinq ans est fixé à 1 000 000 d'euros par décision du même conseil d'administration du 28 juin 2019.

Les montants à effectuer sont répartis ainsi :

200 000 euros le 01/09/2019
200 000 euros le 01/09/2020
200 000 euros le 01/09/2021
200 000 euros le 01/09/2022
200 000 euros le 01/09/2023

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables en matière d'associations et de fondations.

NOTE 2 - COMMENTAIRES

Le fonctionnement et les statuts sont conformes aux prescriptions de la loi n° 90-559 du 4 juillet 1990 sur les Fondations d'Entreprise.

Le compte de résultat retrace les activités de la Fondation au titre de cet exercice.

Le nombre des bénéficiaires de bourses d'études et d'éducation pour l'année scolaire 2021/2022 est de 316 dont :

128 bourses au titre d'une première année d'études supérieures de 69 900 euros,
64 bourses pour une deuxième année d'études supérieures de 34 400 euros,
34 bourses pour une troisième année d'études supérieures de 20 100 euros,
15 bourses pour une quatrième année d'études supérieures de 10 6000 euros,
11 bourses pour une cinquième année d'études supérieures de 7 800 euros,
5 bourses INFRA-BAC de 2 500 euros,
59 bourses d'éducation de 32 700 euros.

Ces bourses qui représentent un montant total de 178 000 euros seront versées au cours du 1er trimestre 2022.

Les versements de la Fondation sont garantis par une caution mise en place par Eurovia auprès de Société Générale le 1er septembre 2019. L'encours de cette caution est réduit au fur et à mesure des versements des dotations annuelles d'Eurovia à la Fondation selon le calendrier suivant :

200 000 euros le 01/09/2021
200 000 euros le 01/09/2022
200 000 euros le 01/09/2023

Au 31 décembre 2021 l'encours de cette caution est de 400 000 euros.

NOTE 3 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCISE

La crise sanitaire covid-19 n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice 2021 de la Fondation.

Au vu de l'activité de la Fondation et de l'échéancier des subventions accordées par son fondateur, précisé dans ses statuts, cette pandémie n'aura également pas d'impact sur l'exercice 2022.